

INSCRIPTIONS A l'ECOLE des enfants nés en 2018...

Les inscriptions administratives se feront aux horaires d'ouverture du secrétariat:

Le lundi de 13h30 à 17h30

Le mercredi de 13h30 à 17h30

Ou par mail:

mairie.chaucenne@wanadoo.fr

Pour plus d'informations: consulter le site de la mairie:

www.chaucenne.org

Dans ce numéro :

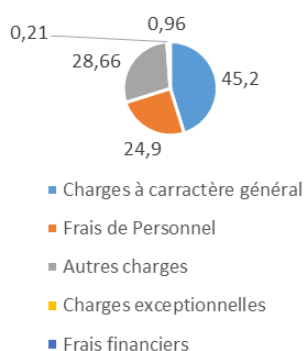
Budget	1
Eau et Assainissement, 3ème partie	2
Eau et Assainissement, 3ème partie	3
Chasse aux œufs, Mailings frauduleux, Bibliothèque, Nettoyage de printemps	4

Budget...

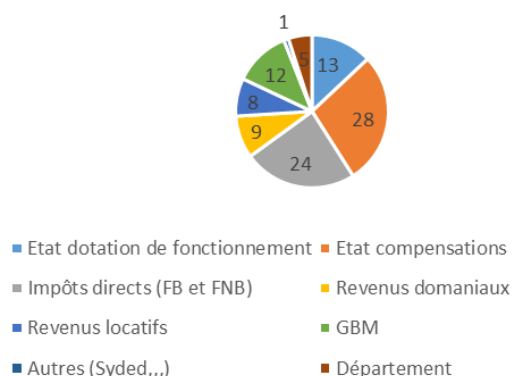
Le 13 mars 2021 le Conseil municipal s'est réuni pour examiner les comptes de notre commune et étudier la proposition de budget pour 2021. Le compte administratif de 2020 est à l'image de cette année si particulière sur le plan sanitaire à savoir une année d'observation peu propice à la mise en route de nouveau chantier ou de nouvelles actions. Même si les recettes liées à la vente de produits forestiers ont été inférieures aux prévisions, en raison notamment de la baisse des cours du bois, de même que les recettes de location du Centre de Vie ont été réduites, l'ensemble des autres recettes a été réalisé dans des conditions satisfaisantes. A signaler l'impact financier lié au développement de notre village par la création de nouvelle base de valeur locative et l'encaissement partiel de taxe d'aménagement. En parallèle le niveau des dépenses a également été contenu permettant une amélioration sensible de notre fonds de roulement.

Le budget de fonctionnement 2021 en dépenses ne comporte pas de changements importants en comparaison de l'année 2020. L'arrivée des nouveaux Chauennois revalorise la perspective de la perception des impôts directs (T.H., FNB et FB). La réforme de la taxe d'habitation, supportée non plus par les habitants mais compensée par le changement d'affectation de la part départementale de la même taxe au profit de la commune permet de maintenir un niveau de ressource équivalent à l'ancienne taxe grâce au concours complémentaire de l'Etat. Il est à souhaiter que ce versement ne subisse pas le même sort que la Dotation Globale de Fonctionnement qui a été divisée par presque trois en 5 ans. Fidèle à une évolution constante et mesurée, les impôts locaux évolueront de 1 % en 2021.

100 € de dépenses prévisionnelles 2021



100 € de recettes prévisionnelles 2021



Les excédents 2020 et des années antérieures vont nous permettre de financer les investissements de ce nouvel exercice sans alourdir notre endettement et, d'envisager la réflexion sur les besoins nouveaux de notre collectivité. A ce jour, l'enveloppe à consacrer à la rénovation du Centre de Vie s'élève à 800 114 € H.T. Des subventions, Etat, Régions, Département et GBM, ont été sollicitées pour participer à ce financement et alléger la charge financière. Des travaux d'investissements en forêt pour 6 600 €, de rénovation des vitraux de l'église pour 29 388 €, le paiement des travaux de l'entrée de village pour 39 920 €, le remplacement de notre tracteur pour 21 800 € constituent les dépenses d'investissement. A ces crédits s'ajoutent deux enveloppes pour les études concernant la réhabilitation de l'ancienne salle de Bascule et les éventuels besoins pour la réflexion de l'école intercommunale. En espérant que la situation sanitaire s'améliore et ne tarde pas les réalisations.

Eau et Assainissement, 3ème partie...

QUALITE



Améliorer constamment le service, en matière de santé, de sécurité, d'environnement, d'accueil du public, que ce soient des particuliers ou des professionnels, c'est l'invariable priorité de Grand Besançon Métropole (GBM) et du département Eau et Assainissement (DEA). L'objectif étant de mieux et davantage se rapprocher des usagers et des entreprises, et d'être à la hauteur des attentes de chacun.

- ↪ Une même qualité de service et de produits sur tout le territoire avec un niveau tarifaire des plus bas en France
- ↪ Vigilance contre tout impact sur la santé des usagers riverains et tiers
- ↪ Une continuité de service 24h/24h des unités de production (eau potable et traitement des eaux usées)
- ↪ Défense de la valeur patrimoniale de notre ressource en eau
- ↪ Haut niveau de fonctionnement de collecte et de traitement des eaux usées
- ↪ Limitation de l'impact des activités sur le milieu naturel et le voisinage
- ↪ GBM et le DEA sont détenteurs du label Marianne qui signale la qualité d'accueil des usagers et la qualité de l'accompagnement aux démarches. Il encourage à sans cesse améliorer la relation avec les visiteurs et à répondre aux demandes écrites des abonnés et usagers dans le respect des délais.

La sagesse orientale dit « Quand tu bois de l'eau, pense à la source ».

Un proverbe anglais résume la préciosité de l'élément en rappelant qu'on « ne connaît la valeur de l'eau que lorsque le puits est sec »

- ◇ Surveillance et analyses sont menées avec rigueur par différents organismes dont l'Ars et le DEA en premier lieu.
- ◇ L'ARS réalise à la source pas moins de 350 prélèvements par an, sur l'eau traitée comme sur l'eau distribuée, et procède aux analyses réglementaires.
- ◇ Le laboratoire du DEA analyse quotidiennement les paramètres bactériologiques et physicochimiques de l'eau de chaque station. Ainsi quelle que soit la ressource, les qualités physicochimiques et bactériologiques sont satisfaisantes et les réseaux de bonne qualité. Les délégataires effectuent également des analyses en interne.



La DEA cumule 3 certifications de qualité ISO 9001, ISO 14001, et OHSAS 18001.

INVESTISSEMENT

Entretien, réhabilitation, construction, renouvellement...le département eau et Assainissement (DEA) investit régulièrement et massivement pour maintenir et améliorer le patrimoine public (bâtiments, réseaux, poste de relèvement...)

L'eau à la bouche avec « La Bisontine »

Sur le Grand Besançon (hors périmètre du SIEVO), l'eau distribuée a été baptisée « La Bisontine ». Elle s'obtient simplement en ouvrant le robinet ! Très agréable à boire, naturelle, de qualité, elle est à un prix parmi les plus bas de France. Grands Bisontins, Grands Bisontines et restaurateurs locaux la retrouvent également en version pétillante, gazéifiée et embouteillée par Rième Boissons, limonadier artisanal depuis 1921 en ville. « La Bisontine Pétillante » bénéficie ainsi de circuits courts. Grace à sa bouteille en verre consignée, son emballage est lavé et réutilisé.

Eau et Assainissement, 3ème partie...

FACTURATION A L'USAGER

Pour la régie GBM, c'est la trésorerie de Grand Besançon qui établit une facture unique eau et assainissement, tous les 6 mois, à partir du relevé d'index du compteur d'eau effectué par les agents releveurs. Selon que l'abonné dépend de la régie du Grand Besançon ou d'un délégataire privé, la facture mentionne :

En l'absence de délégataire :

Eau potable

- * La part fixe eau potable correspondant à l'abonnement
- * La part variable eau potable est multipliée par le nombre de m³ consommés, avec application des 3 tranches tarifaires dont la gratuité des 3 premiers m³
- * Les redevances en eau potable pour l'agence de l'eau
- * La TVA pour l'eau potable à 5.5%

Assainissement

- * La part fixe assainissement correspondant à l'abonnement
- * La part variable assainissement multipliée par le nombre de m³ consommés
- * Les redevances assainissement pour l'agence de l'eau
- * La TVA pour l'assainissement à 10%

Missions réalisées par la commune de Chauenne dans le cadre de la convention avec GBM :

GBM a confié par convention à la commune de Chauenne les prestations suivantes :

En eau potable :

Les interventions techniques récurrentes de proximité (*entretien de la station de pompage, du château d'eau....*)
Les interventions d'exploitation et de surveillance de 1^{er} niveau (*surveillance hebdomadaire, relevé des index,*)
Les relevés compteurs de consommation deux fois l'an

En assainissement :

Les interventions techniques récurrentes de proximité (*entretien dégrilleur, évacuation déchets...*)
Les interventions d'exploitation et de surveillance de 1^{er} niveau (*fauche abords station, contrôle des vannes....*)

Un certain nombre d'heures est prévu pour chaque type de prestations et donne lieu après rencontre et établissement d'un rapport d'activité à une facturation semestrielle au service.

Cette convention annuelle, reconductible tacitement, est susceptible d'évoluer à l'initiative de l'une ou l'autre des parties. Toute modification devra faire l'objet d'un avenant.

MISSIONS QUI PEUVENT ETRE REALISEES PAR LE DEPARTEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT

Contrôle de conformité chez les particuliers

A l'occasion de la vente d'un bien immobilier, ou à la suite d'un contrôle inopiné par le DEA, vos installations peuvent avoir été diagnostiqués non conformes. Vous disposez d'un délai d'1 an pour une installation d'assainissement autonome, et d'un délai 2 ans pour une immeuble raccordé au réseau public d'assainissement, pour faire les travaux de mise en conformité.

La défense contre l'incendie

Cette compétence est conservée par les communes dans le cadre du plan communal de défense contre l'incendie (DECI), mais le contrôle de poteaux d'incendie peut à la demande des maires être réalisé par les agents du DEA, via une convention de mise à disposition d'agents ou une facturation directe de la prestation. C'est le cas de la commune de Besançon qui fait également appel au DEA pour l'eau salée, les fontaines publiques et l'approvisionnement en chlore des piscine municipales.

Un problème de qualité au robinet ? N° spécial 03 81 41 55 96

Urgence : N° spécial 03 81 61 50 50



Uniquement en cas de problème important constaté sur un réseau en dehors des horaires d'ouverture de l'accueil (suspicion de casse, fuite, débordement...) ou sur une station (qualité de l'eau, phénomène anormal)

Accueil physique et téléphonique du Département Eau & Assainissement au Centre Technique Municipal, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 .

Téléphone: **03 81 61 59 60**

Courriel: **contact.eau@grandbesancon.fr**

Chasse aux œufs 2021...

Dans le contexte actuel, il n'est pas possible d'organiser la chasse aux œufs telle que vous l'avez connue jusqu'à présent. Mais le Comité des Fêtes de Chauenne vous propose une nouvelle formule sous forme de :

CHASSE AU TRESOR



ouverte à tous les âges

Lundi 5 Avril de 10H à 12H



Il s'agit d'un parcours à réaliser dans Chauenne pour répondre à une énigme et recevoir une récompense.

Point de départ : Le terrain de foot

Pour éviter les rassemblements, nous souhaitons étaler les départs. Nous vous remercions donc de nous contacter et de :

prendre rendez-vous au 07.68.11.25.72

(1 RDV par famille ou par groupe de 6 personnes) / Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents / Ne pas oublier masques et gestes barrières



Mailings frauduleux: prudence !..



Depuis vendredi 19 mars, les identités de la Ville de Besançon et de Grand Besançon Métropole sont utilisées dans des campagnes d'attaque par mail avec pièce jointe infectée.

Soyez donc très prudents et vérifiez l'identité de vos correspondants avant d'ouvrir vos courriels.

Vous pouvez le signaler sur :

cybermalveillance.gouv.fr

Bibliothèque...

Le printemps est là, les vacances arrivent. Habités par la passion de la lecture, les bénévoles de la Bibliothèque proposent leurs nouveautés.

Chanson Douce * Leila Slimani * Roman magistral très maîtrisé, tragédie des temps modernes.* La Famille Martin David Fo en kiosque *.* Pyranas Roberto Saviano *, policiers, BD, rayon jeunesse, contes, documentaires etc ... pour vous évader. N'oubliez pas : les livres sont à votre disposition gratuitement, il suffit de s'inscrire.

Lundi 16h30 - 18h45—samedi 10h30 - 11h30.

Savoir lire.

"Humble merveille aux yeux des pauvres - Merveille trop oubliée des riches que nous sommes." Paul. Baudiquey



Grand nettoyage de printemps...

Chaucenne a bien besoin d'un petit coup de ménage !!!

GRANDS et PETITS, participez au **NETTOYAGE DE PRINTEMPS** et venez rejoindre nos bénévoles

le Samedi 24 Avril à 14H

Sur le parking devant l'école

N'oubliez pas vos masques, vos gants et vos gilets jaunes !



Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site de la commune: <http://chaucenne.org/>

Mairie de Chauenne - 21, grande rue 25170 Chauenne • Tel.: 03 81 55 03 30 • 09 67 33 78 38 • www.chaucenne.org